

FICHE SIGNALÉTIQUE

SuperClean Degreaser

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom de le produit : SuperClean Degreaser
Usage du produit : Nettoyant.
Fabricant/fournisseur : SuperClean Brands, LLC
1380 Corporate Center Curve, Suite 107
Eagan, MN 55121
Numéro de telephone : (651) 365-7500
Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-424-9300
Date de la preparation : March 10, 2011

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES

DANGER

MATÉRIEL CORROSIF - PEUT CAUSER DES BRÛLURES. IRRITANT POUR LES YEUX. IRRITANT POUR LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux. Peut causer des brûlures.

Peau : Peut irriter la peau. Peut causer des brûlures.

Ingestion : Peut causer des brûlures. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut causer des brûlures.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.

Conditions médicales aggravées par exposition : Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.

Organes cibles : Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient | Numéro CAS | Pd. % |
|---|-------------|-----------|
| alpha-(4-Nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié | 127087-87-0 | 1 - 5 |
| Éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium | 64-02-8 | 0.5 - 1.5 |
| Métasilicate de sodium | 6834-92-0 | 1 - 5 |
| Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | 1 - 5 |
| Éther d'éthylène glycol et de monobutyle | 111-76-2 | 1 - 5 |

FICHE SIGNALÉTIQUE

SuperClean Degreaser

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.
- Contact avec la peau :** En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se développe, consultez un médecin.
- Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.
- Ingestion :** NE PAS induire le vômissement. Si la victime est consciente et alerte, donnez-lui 2 à 4 verres de lait ou d'eau. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

Précautions environnementales : Aucun connu.

Méthodes de contention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

Autre information : Pas disponible.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SuperClean Degreaser

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserve dans une endroit frais.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

| Ingrédient | Limites d'exposition | |
|--|----------------------|---------------------|
| | OSHA-PEL | ACGIH-TLV |
| alpha-(4-Nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diy) ramifié | Pas disponible. | Pas disponible. |
| Éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium | Pas disponible. | Pas disponible. |
| Métasilicate de sodium | Pas disponible. | Pas disponible. |
| Hydroxyde de sodium | 2 mg/m ³ | 2 mg/m ³ |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 50 ppm | 20 ppm |

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Portez des vêtements de protections convenables, incluant des bottes, housse de bottes, couvre-chaussure, etc., qui peuvent être appropriées.

Protection respiratoire : Un respirateur de particules approuvé par le NIOSH est recommandé pour les secteurs peu aérés ou lorsque les limites d'exposition maximales risquent d'être excéder.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-------------------------------|---------------------|
| Apparence : | Transparente. |
| Couleur : | Pourpre. |
| Odeur : | Citron. |
| Seuil de l'odeur : | Pas disponible. |
| État physique : | Liquide. |
| pH: | 11.7 - 13 |
| Viscosité : | Pas disponible. |
| Point de congélation : | ~ -2 °C (~ 28.4 °F) |
| Point d'ébullition : | ~ 100 °C (~ 212 °F) |

FICHE SIGNALÉTIQUE

SuperClean Degreaser

| | |
|---|--------------------|
| Point d'éclair : | >93.3 °C (>200 °F) |
| Taux d'évaporation : | 1 (Eau = 1) |
| Seuil minimal d'inflammabilité : | Pas disponible. |
| Seuil maximal d'inflammabilité : | Pas disponible. |
| Pression de vapeur : | Pas disponible. |
| Densité de vapeur : | Pas disponible. |
| Poids spécifique : | 1.04 |
| Solubilité dans l'eau : | Complet. |
| Coefficient de répartition eau/huile : | Pas disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité : | Pas disponible. |
| Pourcent volatil, Pd. % : | 85 - 95% |
| COV, Pd. % : | Pas disponible. |

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Les acides forts. Les oxydants forts. Éviter le contact avec le verre.

Produits de decomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

| Ingrédient | DL50 (orale) | CL50 |
|--|--------------------------------------|------------------|
| alpha-(4-Nonylphényl)-omega-hydroxypoly (oxyéthane-1,2-diyl) ramifié | 2600 mg/kg, rat | Pas disponible. |
| Éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium | 10 g/kg, rat | Pas disponible. |
| Métasilicate de sodium | 600 mg/kg, rat | Pas disponible. |
| Hydroxyde de sodium | 500 mg/kg, lapin (LD ₁₀) | Pas disponible. |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 470 mg/kg, rat | 450 ppm 4hr, rat |

Yeux : Peut irriter les yeux. Peut causer des brûlures. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau : Peut irriter la peau. Peut causer des brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.

Ingestion : Peut causer des brûlures. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut causer des brûlures.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SuperClean Degreaser

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

alpha-(4-Nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-
1,2-diyl) ramifié

Non listé.

Éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium

Non listé.

Métasilicate de sodium

Non listé.

Hydroxyde de sodium

Non listé.

Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle

I-3

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embriotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : Pas disponible.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du DOT

UN3266; Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (hydroxyde de sodium, métasilicate de sodium);
Classe 8; PG II
ORM-D (≤ 1L)

Appellation réglementaire en vertu du TMD

UN3266; Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (hydroxyde de sodium, métasilicate de sodium);
Classe 8; PG II
Quantité limitée (≤ 1L)

FICHE SIGNALÉTIQUE

SuperClean Degreaser

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fédéraux

Canadien : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Title III

| Ingrédient | Section 302 (EHS) TPQ (lbs.) | Section 304 EHS RQ (lbs.) | CERCLA RQ (lbs.) | Section 313 |
|---|------------------------------------|---------------------------------|---------------------|----------------|
| alpha-(4-Nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié | Non listé. | Non listé. | Non listé. | Non listé. |
| Éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium | Non listé. | Non listé. | Non listé. | Non listé. |
| Métasilicate de sodium | Non listé. | Non listé. | Non listé. | Non listé. |
| Hydroxyde de sodium | Non listé. | Non listé. | 1,000 | Non listé. |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | Non listé. | Non listé. | Non listé. | Oui. |

Régulations des états

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Inventaires du monde

| Ingrédient | Canada LIS/LES | USA TSCA |
|---|-------------------|-------------|
| alpha-(4-Nonylphényl)-omega-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié | LIS | Oui. |
| Éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium | LIS | Oui. |
| Métasilicate de sodium | LIS | Oui. |
| Hydroxyde de sodium | LIS | Oui. |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | LIS | Oui. |

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 3 Inflammabilité - 1 Risque Physique - 1 PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 3 Inflammabilité - 1 Réactivité - 1

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

Catégorie E - Matières corrosives

Symboles de SIMDUT :



FICHE SIGNALÉTIQUE

SuperClean Degreaser

AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

OSHA (O) Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.

ACGIH (G) Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.

A2 - Présumé carcinogène à l'homme.

A3 - Carcinogène animal.

A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.

A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.

IARC (I) Centre International de Recherche sur le Cancer.

1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.

2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.

2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.

3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.

4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

NTP (N) Programme de toxicologie national.

1 - Connu être carcinogène.

2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Novembre 24, 2013

Numéro de version : 1.1

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

Phone: (519) 488-5126

www.nexreg.com